

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département de la Sarthe
Commune de Saint-Georges-du-Bois

Délibération n°202308/05

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation et d'affichage : 04/08/2023 L'an deux mille vingt-trois, le 22 août à dix-huit heures et quarante-cinq minutes

Nombre de conseillers En exercice : 19 le Conseil Municipal légalement convoqué le 4 août 2023 s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Franck BRETEAU, maire

Présents : 15

Votants : 18

PRESENTS : MMES et MM ANNIC Ann, ANNIC Régis, GANDON Sébastien, HUBERT Florence, HULOT Valérie, LEBouc Jacky, L'HELGUEN Patrick, MEUNIER Nathalie, MORVAN Dominique, MOULIN Delphine, PRE Julien, ROPARS Martine, URIEN Jean-Pierre, VIRIEUX Jean-François

ABSENTS ET EXCUSES

M. LANDRY Jacques qui donne pouvoir à M. VIRIEUX Jean-François, M. LELASSEUX Patrick qui donne pouvoir M. BRETEAU Franck, Mme ROBIN Murielle qui donne pouvoir Mme HUBERT Florence, M. LEFFRAY Stéphane.

Mme MEUNIER est élue secrétaire de séance.

RECRUTEMENT D'UN AGENT TERRITORIAL SPECIALISE DES ECOLES MATERNELLES (ATSEM)

A la suite de la délibération du 28 mars 2023, la procédure de recrutement d'une ATSEM à l'école Trompe-souris a permis de retenir une candidature.

Afin de permettre la transmission avec l'ATSEM ayant fait valoir ses droits à la retraite, le conseil municipal décide à l'unanimité de créer un emploi d'ATSEM à temps non complet de 33h hebdomadaires à compter du 1^{er} septembre 2023.

Parallèlement, le poste d'ATSEM à temps non complet de 33h30 qu'occupait l'agent ayant fait valoir ses droits à la retraite sera supprimé à compter du 1^{er} janvier 2024.

Pour copie conforme,

LE MAIRE,

Franck BRETEAU

